

## Projets de territoires : l'exposition

### *Territorial Projects: The Exhibition*

I. Dalimier<sup>1</sup>

*Les villes, les communes et les régions frontalières étaient invitées à exposer leur vision du territoire pour les prochaines années. L'article analyse les projets présentés.*

*Les stratégies de développement sont appréhendées à travers les messages que les porteurs de projet ont souhaité faire passer aux six cents cinquante personnes présentes au colloque, en réalisant spécifiquement des posters pour cette occasion et en remplissant une fiche par projet publiée dans le catalogue de l'exposition.*

*Les projets sont mis en perspective à travers une grille de lecture qui les regroupe selon le niveau de territoire considéré (Régions voisines, niveau supra-communal, niveau des agglomérations, niveau communal et à l'échelle locale) afin de dégager leurs différentes dimensions ainsi que les enjeux du développement territorial qui les soutient.*

*Trois enjeux y sont particulièrement mis en lumière : la volonté de développer une réelle coopération interrégionale et transfrontalière, la part importante des projets de revitalisation urbaine et le caractère innovant et transposable des projets développés à l'échelle locale.*

*The border towns, municipalities and regions were invited to exhibit their vision of the territory for the coming years. The article analyses the projects presented.*

*The development strategies were conveyed via the messages that the project carriers wanted to get across to the six hundred and fifty people present at the conference, specifically by producing posters for the occasion and by completing a form per project that was published in the exhibition's catalogue.*

*The projects were relativized through a reading grid that grouped them according to the level of territory considered (neighbouring region level, supra-communal level, conglomeration level, municipal level and on a local scale) in order to release their various dimensions as well as the territorial development issues that sustain them.*

*Three issues were particularly highlighted by it: the volition to develop real interregional and transborder co-operation, the major role of the urban revitalisation projects and the innovative and transposable nature of the projects developed on a local scale.*

**Mots-clés :** amélioration du cadre de vie, planification stratégique, projets transfrontaliers, renouvellement urbain, revitalisation urbaine.

*Keywords :* Improvement of the living environment, strategic planning, transborder urban, renewal projects, urban revitalisation.

<sup>1</sup> Cellule communication de la CPDT- Lepur, Centre de Recherches en Sciences de la Ville, du Territoire et du Milieu rural, Université de Liège. Courriel : [Isabelle.dalimier@ulg.ac.be](mailto:Isabelle.dalimier@ulg.ac.be)

L'exposition, organisée par la CPDT dans le cadre du colloque célébrant son dixième anniversaire au Palais des Congrès de Liège, a présenté pour la première fois en Région wallonne et en un même lieu plus de quarante projets prospectifs en matière de développement territorial, mettant en exergue les nouveaux enjeux ainsi que des dynamiques positives et innovantes.

Développer des projets de territoire pour préparer l'avenir est devenu aujourd'hui une nécessité. La CPDT a estimé pertinent de présenter des projets mis en œuvre dans les prochaines années qui auront une incidence sur le développement territorial de la Wallonie. L'enjeu se joue à tous les niveaux, il est à la fois transfrontalier, régional, transcommunal, communal mais aussi local.

Les projets, d'un degré de réalisation fort variable tant au niveau de la forme que du contenu, ont pour terrain d'action le milieu urbain ou le milieu rural et ont permis de dresser une vision prospective territoriale et globale de la Wallonie à l'horizon 2020.

Sur base de ces projets de territoire, il est bien difficile de dessiner le visage de la Wallonie dans les dix prochaines années et de prétendre à l'exhaustivité. Parlons donc de perspectives, de tendances ou d'une vision du territoire wallon et de son développement.

Le travail d'analyse repris dans cet article a pour objectif de valoriser l'effort de participation des exposants et de donner au lecteur quelques clés de compréhension et de lecture des projets présentés.

## Objectifs de l'exposition

L'exposition avait pour objectif de faire connaître les projets de développement territorial menés au sein des régions, des agglomérations, des villes et des communes à l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement territorial : le monde universitaire, le réseau d'experts régionaux et transrégionaux, les fonctionnaires, les mandataires responsables de l'aménagement du territoire, les opérateurs du développement territorial, les bureaux privés, les centres d'études, les associations... Cette exposition a ainsi assuré la visibilité des différents projets territoriaux et a permis de favoriser les échanges, de diffuser des informations utiles, d'échanger les bonnes pratiques, d'identifier les expé-

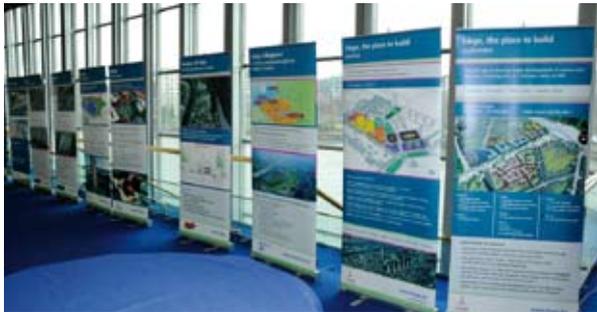
riences innovantes, de matérialiser de nouvelles informations, de croiser les regards ou encore de mettre en valeur la transversalité et les multiples dimensions des projets présentés.

La réflexion universitaire des chercheurs sur le renouvellement urbain, la mixité des fonctions, la stratégie des régions frontalières, les partenariats publics privés... a ainsi été confrontée aux projets et a mis en évidence l'adéquation des travaux de recherche de la CPDT en phase avec les pratiques de terrain.

## Fil conducteur

Pour mettre en place cette exposition, une invitation est lancée aux acteurs et opérateurs du développement territorial pour présenter leurs projets et faire part de leurs expériences significatives afin de mutualiser les savoirs entre les services régionaux et européens et les opérateurs wallons. Le champ d'investigation est élargi afin de prendre en considération différentes échelles du territoire ; les contacts sont étendus aux projets développés par les Régions voisines, au niveau supra-communal, au niveau des villes et agglomérations et au niveau communal.

Les acteurs territoriaux sollicités ont répondu très positivement à la demande de la CPDT et ont montré une réelle motivation à illustrer les politiques d'aménagement du territoire menées par les régions, villes et communes ; travaillant en étroite collaboration avec les bureaux d'étude, ils ont présenté leurs projets sous différentes formes : posters de qualité conçus et réalisés spécifiquement pour l'exposition, plans, maquettes ou vidéo. Ils ont rivalisé d'ingéniosité et surmonté les contraintes tant administratives, techniques que logistiques pour proposer leur projet de manière attractive ; cette attitude positive valide la pertinence de la démarche initiée par la CPDT.



ECHELLE DU TERRITOIRE	IMPLICATION TERRITORIALE	NOMBRE DE PROJETS
Régions voisines	Projets transfrontaliers et PRD de Région de Bruxelles-Capitale	6 projets
Niveau supra-communal	Stratégies supra-communale au niveau des communes proches	5 projets
Niveau des villes et agglomérations	Projets de renouvellement urbain	7 projets
Niveau communal	Projets de revitalisation urbaine (majoritairement)	16 projets
Echelle locale	Microprojets de développement local	19 projets
<b>TOTAL</b>		<b>44 projets</b>

## Mise en perspective

Les projets de développement territorial présentés à l'exposition de la CPDT ont été replacés dans un contexte global tant en Région wallonne qu'au niveau du Benelux afin de dégager leur portée spatiale ainsi que des lignes de force en matière de prospective territoriale. On est dans la concrétisation des projets de territoire, ce qui nous ramène au débat sur la définition du territoire considéré.

Pour une meilleure connaissance des stratégies mises en place, des différentes dimensions du projet et la détermination des enjeux à développer, une analyse du contenu des projets par niveau de territoire considéré a été réalisée selon la grille de lecture suivante et a permis de formuler quelques constats.

## La grille d'analyse

- Définition des types de projets : espaces verts, rénovation de bâtiments, construction de logements, sites d'activités économiques, sites désaffectés, renouvellement urbain
- Quelles sont les dimensions et enjeux prioritaires dans la vision des acteurs territoriaux à un moment donné pour le développement du territoire ou le développement territorial considéré? (Dimension économique, dimension sociétale, dimension envi-

ronnementale, dimension mobilité)

- Comment la dimension transversale est-elle développée dans le cadre du projet ? A-t-on intégré la participation citoyenne dans le projet de développement territorial ?
- Comment la prospective est-elle abordée comme un outil de développement territorial?
- Quelles sont les innovations qui peuvent enrichir les travaux menés par la CPDT ?

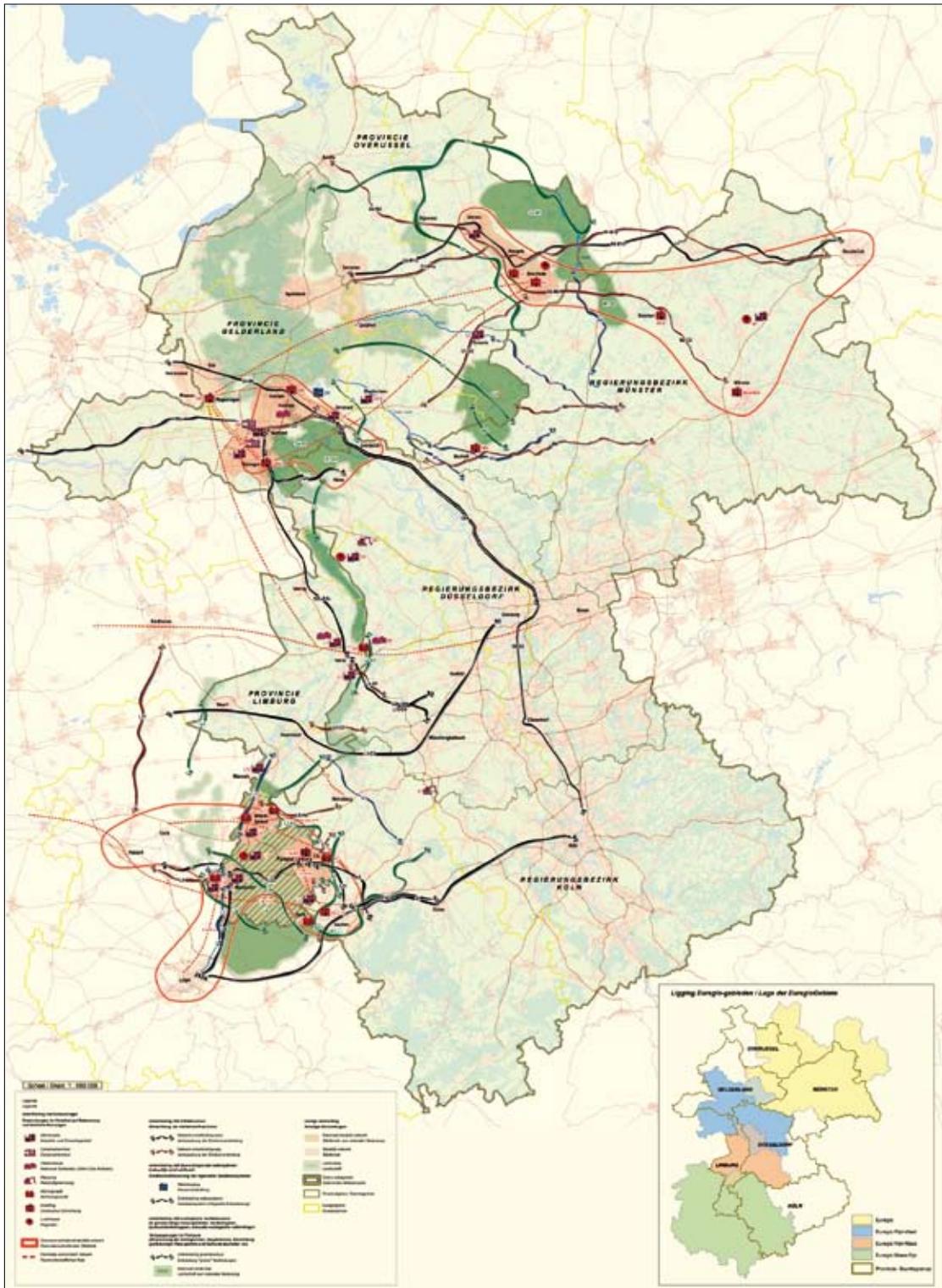
## Les régions voisines

(six projets développés par les régions frontalières)

Les régions voisines et transfrontalières ont répondu très favorablement à la demande de la CPDT et les institutions ont exposé des projets multi-facettes qui présentent une vision transversale de l'aménagement du territoire et mettent en évidence une forte volonté de mise en réseau des acteurs et de création de partenariats. Ils ont pour objectif de positionner les stratégies territoriales des Régions voisines tant en milieu urbain et en milieu rural.

### • Dimension des projets

La carte globale qui reprend les projets territoriaux transfrontaliers sur la Wallonie, le Limbourg néerlandais, le Limbourg belge et le District de Cologne exprime la volonté de contribuer au développement d'une région d'excellence technologique et de mettre



Le Limbourg néerlandais, carte des actions 2006 - 2010. SOURCE : PROVINCE LIMBURG.

en évidence les infrastructures de transport, les structures écologiques, les zones paysagères, les projets résidentiels, les grands zones urbain ainsi que les chantiers importants.

**L'Atelier Transfrontalier d'Etudes et d'Actions en milieu Rural (ATEAR)** a pour projet d'organiser et d'animer des échanges continus entre les acteurs de la Grande Région dans le domaine de l'aménagement du territoire en milieu rural. Les responsables ont mis en valeur les récentes actions engagées par ATEAR à savoir les thèmes suivants : Patrimoine bâti et performances énergétiques sur la prise en compte de la qualité du bâti traditionnel dans les politiques énergétiques et sur l'implantation et la gestion durable des parcs d'activité économique.

La présentation du **Plan Régional de Développement de la Région de Bruxelles-Capitale** affirme le statut international de Bruxelles, capitale de l'Europe. Le programme définit le projet de ville sur base de plans opérationnels et de douze priorités afin de créer une identité européenne.

**L'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai** regroupe 145 communes françaises, flamandes et wallonnes. Cette institution binationale s'est principalement focalisée sur la coopération transfrontalière afin de faciliter la vie quotidienne des habitants et le développement de projets économiques et de réduire les obstacles règlementaires et administratifs. Afin de renforcer cette nouvelle cohérence dans la gestion administrative de son territoire, l'Eurométropole a présenté les projets de coopération transfrontalière sur un document cartographique.

**Le Schéma d'Aménagement du Nord-Pas-de Calais** a défini collectivement un projet d'aménagement et de développement durable du territoire régional sur des thématiques prioritaires comme la coopération en matière de transport, d'environnement et de formation.

**Le Parc des Trois Pays** développe des projets pour améliorer la qualité de l'aménagement du parc qui présente une combinaison unique de paysages, de nature et de culture et constitue un véritable poumon vert pour plus de deux millions de personnes.

- Enjeux du développement territorial  
L'analyse des plans stratégiques d'aménagement et de développement des régions frontalières de la Wallonie

et de la région de Bruxelles-capitale met en évidence les orientations et les bonnes pratiques dont la Région wallonne pourrait s'inspirer pour sa politique de développement territorial. La présentation de documents régionaux de planification spatiale stigmatisant des orientations innovantes favorise le développement d'une réelle coopération interrégionale et transfrontalière.

Ces exemples mettent en valeur la pertinence des réalisations sur le territoire wallon et permettent de développer une stratégie de coopération transfrontalière avec les régions voisines et ainsi d'inscrire les projets de développement territorial de la Wallonie dans une dimension européenne.

### Le niveau supra-communal (cinq projets développés sur plusieurs communes proches)

Depuis quelques années, en Région wallonne, on observe une génération spontanée de superstructures qui regroupent diverses institutions relevant d'échelles territoriales et d'initiatives diverses et qui ont pour mission la prospective territoriale. Le Groupe de Redéploiement Economique du Pays de Liège créé par les forces vives du monde de l'entreprise, Luxembourg 2010 par les pouvoirs locaux, le Pays de Herve-Futur par des citoyens, Prospect 15 - quinze communes de l'arrondissement de Dinant par les agences de développement ou encore une association momentanée des vingt-quatre



Photo-montage Prospect 15.

communes de l'arrondissement de Liège ont choisi de participer à l'exposition de la CPDT afin d'échanger expériences et méthodes concernant des projets de territoire développés en Région wallonne.

- Dimension des projets

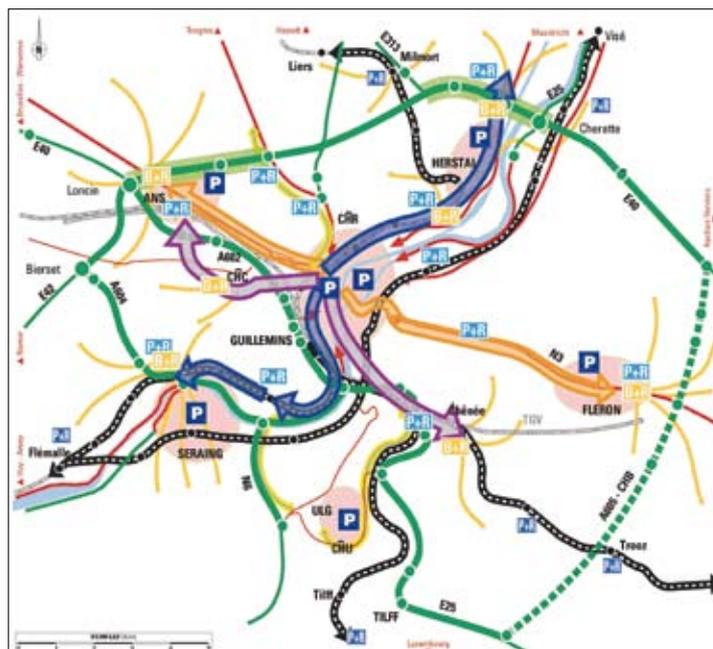
Ainsi, le **Groupe de Redéploiement Economique du pays de Liège**, le GRE valorise les programmes de développements territoriaux de l'agglomération liégeoise à l'international en diffusant l'image de projets de renouvellement urbain (Liège, Seraing, Herstal...) et d'amélioration de pôle de la mobilité (Trilogiport de Liège, gare de Herstal...) au MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier et dans d'autres forums du secteur immobilier.

**Luxembourg 2010** a pour objectif de rassembler les forces vives de la province pour réfléchir à son avenir dans les prochaines années. Afin d'améliorer le quotidien des habitants, de susciter une collaboration fructueuse pour des projets innovants et permettre des économies d'échelle, les animateurs du réseau ont mis en place et intensifient un réseau d'acteurs du développement intégré de projets.

**Le pays de Herve-Futur**, sur base d'un état des lieux de la région, a élaboré un projet global de développement territorial, dans le cadre d'une supracommunauté reconnue par les différents acteurs, une vision stratégique partant de la sensibilisation et axé sur la convention du paysage du Pays de Herve.

**Prospect 15** fédère les forces vives dans une plateforme de concertation et d'animation territoriale autour d'une réflexion transcommunale qui reprend six priorités (économie, aménagement du territoire, santé, culture et mobilité). Les acteurs ont rédigé le « manifeste des quinze » qui est un état des lieux mais aussi un état des besoins sociaux, culturels et en matière de santé. Cette vision s'inscrit dans les outils de planification régionale comme le SDER ou le plan Marshall.2 vert et permet de réfléchir à l'avenir d'une région rurale face à la globalisation et à la périurbanisation dans le cadre d'une approche transversale et volontariste.

**Le PUM, Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération liégeoise** préparé et partagé par des études préalables réalisées par les vingt-quatre communes de l'arrondissement de Liège, est une carte qui présente un concept



global de la mobilité intégrant les différents modes de transport dans une vision prospective et transversale sur l'arrondissement de Liège. La carte se présente comme un réel outil interdisciplinaire et prend en compte un grand nombre de variables comme la tendance démographique, les disponibilités foncières, la périurbanisation, les dynamiques territoriales relatives à la localisation d'activités économiques, la préservation des valeurs paysagères....

En mettant en place une stratégie supra-communale entre les communes voisines, cette étude jette les bases d'une nouvelle mobilité en cohérence avec les perspectives de développement territorial et validée par les acteurs locaux y compris les mandataires communaux afin d'induire une véritable appropriation du projet.

- **Enjeux du développement territorial**

L'ensemble des méthodes d'analyse et de concertation développées au niveau de la supracommunauté ont pour objet de déterminer les enjeux du territoire, de dégager une vision commune à long terme en faisant appel aux ressources de la prospective territoriale et d'articuler cette vision avec les outils structurels de planification de la Région wallonne : le SDER et le plan Marshall 2. vert.

Cependant, malgré la multiplicité et la diversité des actions entreprises au niveau supra communal, il existe une dynamique commune qui évoque les principes de gouvernance ; en effet, on assiste à un mouvement de décentrement de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision. Les décisions sont fondées sur le partenariat entre différents acteurs y compris les mandataires communaux et sur des démarches de sensibilisation et de communication afin d'induire une véritable appropriation du projet et de transcender les rivalités ou concurrences territoriales.

## Les agglomérations et les villes (sept projets de renouvellement urbain)

Les projets présentés inscrivent le renouvellement urbain à l'échelle d'une agglomération ou d'une ville et dans une vision à long terme. Le renouvellement urbain désigne une forme d'évolution de la ville et une action de reconstruction de la ville sur elle-même. Cet

outil privilégié permet de traiter en profondeur les problèmes sociaux et urbanistiques de certains quartiers anciens mais exige la mise en place d'un financement important tel les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). Dans certains cas, à La Louvière et Tournai, les projets sont soutenus en plus par un dispositif de revitalisation urbaine, partenariat public-privé dont l'objectif principal est d'accroître la rentabilité financière d'opérations immobilières de recyclage urbain par la mise en œuvre de partenariat associant la Région wallonne, les communes et le secteur privé de la promotion immobilière.

- **Dimension des projets**

A **Charleroi**, le projet de renouvellement urbain a pour objectif d'améliorer les aspects de mobilité afin d'augmenter l'attractivité du centre et y attirer de nouveaux habitants ainsi que des investisseurs.

La rénovation urbaine du site Boch à **La Louvière** réhabilite le centre-ville pour améliorer la qualité de vie des habitants et moderniser son image : des logements adaptés à une demande diversifiée et une augmentation de l'offre commerciale doivent permettre la mise en place d'un partenariat public-privé.

**Le quartier des Guillemins à Liège** développe un programme mixte qui privilégie de nouvelles formes résidentielles, de nouveaux espaces publics et un pôle d'activité de services autour d'un axe urbain métropolitain afin d'intégrer la gare et restructurer les tissus urbains.



Liège : le nouveau quartier de la gare.

PHOTO : BUREAU DETHIER & ASSOCIÉS

**Mouscron** présente un projet de territoire multidimensionnel, transversal et perfectible engagé sur fonds propres. Le projet de Ville est envisagé comme un outil permettant de définir des objectifs prioritaires et des stratégies opérationnelles. C'est un outil démocratique reconnu par tous qui sert de base au développement dynamique et durable de la ville de Mouscron.

Le Master Plan de la ville de **Seraing** est articulé autour de la création d'un boulevard urbain qui traversera la vallée sérésienne d'Est en ouest. Le Master Plan analyse le contexte et les questions qui se posent et définit le périmètre d'intervention. Il identifie les interactions entre l'échelle globale et celle de la concrétisation des projets. Ce projet de la reconversion industrielle est géré par ERIGES, la régie communale autonome de la ville de Seraing. Il s'agit de relancer la vie en recréant de l'habitat et de lui donner de l'attractivité en relançant la fonction commerciale. On mêle habitat et commerces... On espère attirer des investisseurs privés pour financer les projets.

Afin de moderniser son image et se donner une nouvelle identité visuelle, ERIGES a mis en place une politique de communication de pointe orientée vers les investisseurs mais aussi accessibles aux citoyens et futurs habitants : présentation du projet sous la forme de maquettes, de posters et projection lors des foires et réunions d'information de la population.

Le projet de revitalisation intégrée du cœur de la ville de **Tournai** porte une attention particulière à la dimension architecturale et environnementale s'articulant avec la Cathédrale en cours de restauration pour revitaliser durablement le cœur historique : amélioration du cadre vie, augmentation de la qualité des logements, valorisation du patrimoine et renforcement de l'attrait touristique de la ville de Tournai.

**Quaregnon** présente un projet d'amélioration du quartier de Monsville, cœur historique de la commune de Quaregnon afin de le restructurer en profondeur et y maintenir la population locale. L'enjeu est important pour cette opération de rénovation urbaine qui comprend un projet de réhabilitation de logements insalubres et la création de d'espaces publics et collectifs afin de réorganiser les activités économiques et commerciales de cette commune riche d'une mémoire collective liée au passé minier. Les travaux de réaménagement du centre-urbain



Présentation du master plan de Seraing — PHOTO F. DOR

sont financées par la Région wallonne et par l'octroi de subsides liés au plan triennal.

L'avant-projet du nouveau schéma de structure de **Verviers** - document d'orientation générale des options de la commune sans valeur réglementaire- donne les grandes lignes directrices pour les aménagements futurs et favorise l'octroi de subsides et les investissements à savoir dynamiser la fonction commerciale et recréer une filière économique forte. Ce plan d'ensemble prévoit de rénover l'habitat du centre-ville et d'investir dans la construction durable. Ce programme devrait permettre à Verviers de retrouver son statut de pôle régional.

- **Enjeux du développement territorial**  
Ces nombreuses initiatives prises par les villes fournissent un cadre de référence pour la mise en place de projets territoriaux portés par les pouvoirs publics. Ils sont porteurs d'humanité et deviendront des lieux de vie, mais ils doivent encore faire l'objet d'une appropriation par les populations locales. Ils s'articulent autour des recommandations fournies par le SDER (Schéma de Développement Régional) structuré autour de cinq enjeux de développement territorial : renforcer la centralité, densifier l'urbanisation, articuler le centre et les quartiers, favoriser la mixité raisonnée des fonctions et rendre la structure spatiale plus lisible. Les villes wallonnes ont un rôle important à jouer dans le renouvellement des pôles urbains.

## Les communes

(seize projets de revitalisation urbaine)

Les projets présentés par les villes et communes relèvent généralement d'opérations de revitalisation urbaine et de réaménagement des centres tant en milieu urbain que dans le milieu rural à l'exception des projets de quatre communes : Chaudfontaine, Marche, Mont-Saint-Guibert et Sombreffe qui viennent d'entamer les démarches et études préalables pour des projets d'amélioration du cadre de vie et de reconstruction du tissu urbain. Il n'y a pas de projets de rénovation urbaine entièrement financés par le public.

Mise en place depuis le début des années 90, la revitalisation urbaine est définie par le CWATUPE comme « Une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé. L'objectif fondamental de la revitalisation des centres urbains est de permettre à des communes de passer des accords avec des investisseurs privés aux termes desquels, si l'investisseur accepte de localiser son investissement en milieu urbain,

la commune prend l'engagement de réaliser un certain nombre de travaux visant à l'amélioration générale du cadre environnant l'investissement.»

Par cet outil original, la commune peut obtenir un subside régional visant à financer l'aménagement de l'espace public au sein d'un périmètre urbain et mener une politique active de recherches d'investisseurs privés pour augmenter la qualité et le nombre des logements ; l'investisseur privé profite du levier financier que constitue le statut « communal » ; la collectivité voit se réaliser des opérations que les pouvoirs publics n'auraient pu réaliser seuls. Les pouvoirs publics orientent fortement l'avenir de l'urbanisme architectural des communes en fixant des contraintes techniques, de performance et de durabilité.

- Dimension des projets

La commune d'Anthisnes souhaite revitaliser le centre historique en y intégrant la restauration et la réaffectation du patrimoine bâti classé, en créant des logements, des services et en réorganisant l'espace public. Pour



Le projet de revitalisation urbaine de la commune d'Anthisnes — SOURCE : ATELIER DE L'ARBRE D'OR

favoriser la mixité des fonctions, une action publique est nécessaire.

A **Chaufontaine**, un espace déstructuré par la construction du TGV fait l'objet d'un plan de réaménagement de l'espace public qui donne la priorité au piéton et au cycliste; l'aménagement vise aussi à connecter les diverses entités à la Vesdre dont les berges sont équipées d'un RAVeL. Cette zone est une porte d'entrée de la commune et deviendra un lieu de convivialité.

L'aménagement du site des Récollets sur la commune de **Durbuy** fait partie d'un projet global cohérent porté par une petite équipe communale depuis 1989. La création d'un nouveau pôle urbain au Nord de la ville va créer de nouveaux axes de développement pour le centre ancien en mettant en valeur le fond de vallée et le cadre bâti et paysager de l'ancien couvent des Récollets.

L'aménagement aux alentours du château de **Bomal** (Durbuy) prévoit de doter le parc d'un caractère paysager et ainsi de révéler le contexte historique dans lequel il s'insère. L'objectif du projet est de redonner une qualité spatiale et conviviale en créant un ensemble d'appartements et de commerces autour d'une esplanade

où les références au thème de l'eau sont nombreuses : bêchettes<sup>2</sup>, biez<sup>3</sup>, étang...

La requalification du centre urbain de **Gembloux** renforce l'attractivité du centre ville par la création de parkings, de logements et l'aménagement d'un parc paysager sur les berges de l'Orneau. Des liaisons vertes sont intégrées au projet pour offrir une alternative aux piétons et cyclistes et créer un environnement agréable.

Le réaménagement du **site désaffecté de Bavière à Liège** par une société immobilière privilégiée un projet immobilier de grande envergure principalement orienté vers le logement et intégré dans le tissu urbain existant.

A **Malmedy**, le projet de revitalisation urbaine du quartier Cavens met en valeur la dimension environnementale et patrimoniale de l'espace situé autour de l'abbaye et donne la vision d'un aménagement mixte où les différentes dimensions – la fonction résidentielle et les activités économiques – sont traitées dans une perspective de développement territorial durable. Ce projet valorise le potentiel touristique de la ville.

La ville de **Marche** a présenté une étude de la mobilité en lien avec les transports publics : la création d'un boulevard urbain permettrait de relier les différents quartiers entre eux et de les organiser autour d'une plate-forme multimodale. Ce projet répond aux enjeux d'une nouvelle mobilité en développant une dimension d'accessibilité du centre-ville à tous les usagers, piétons, cyclistes, voitures et camions et en leur attribuant les espaces récupérés.

A **Mons**, le projet a pour objectif d'implanter une cinquantaine de logements, des espaces de service et cent cinquante places de parkings dans le site des anciennes casernes Léopold.

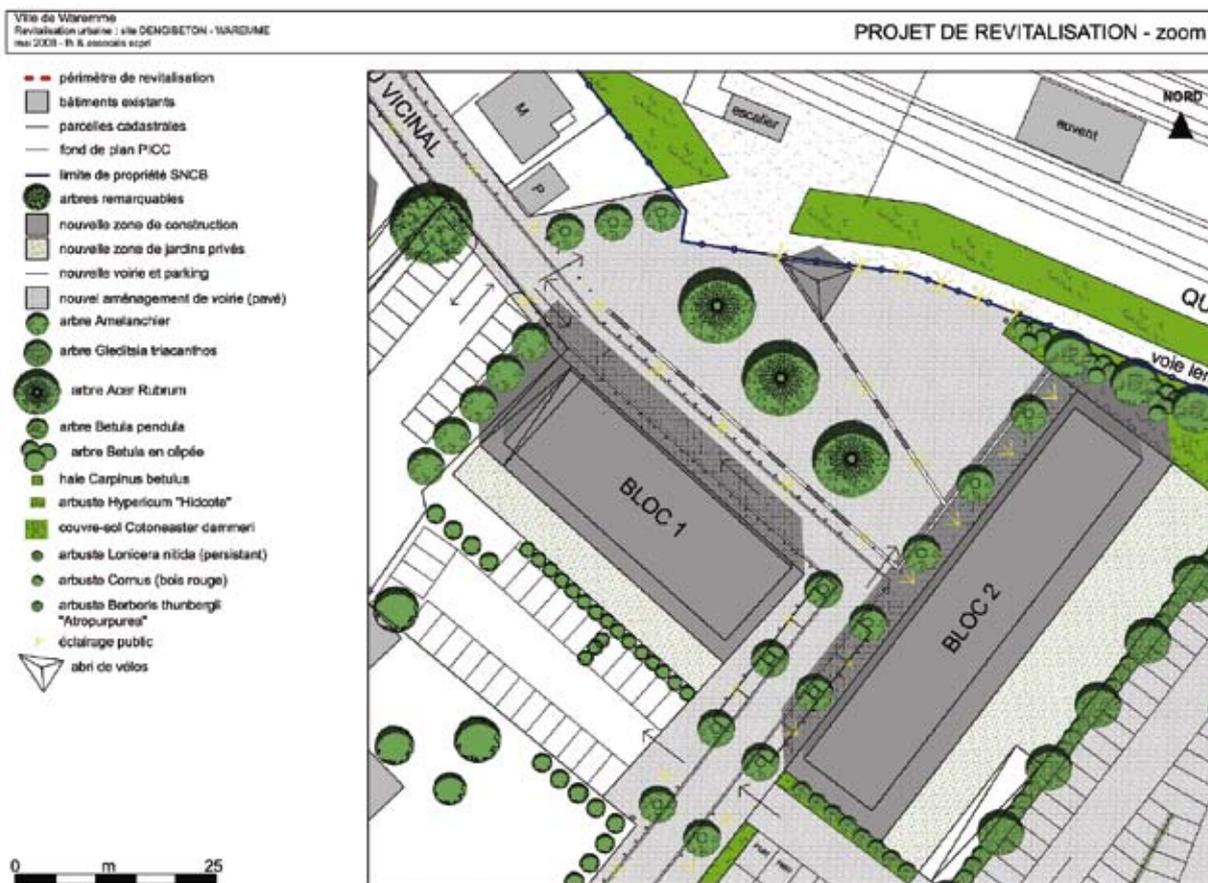
L'étude prospective du centre de **Mont-Saint-Guibert** envisage d'implanter trois grands projets immobiliers autour du centre ancien afin de le densifier. Les pouvoirs publics ont créé l'opportunité de faire réaliser par un bu-



Marche-en-Famenne, le boulevard urbain. — PHOTO F. DOR

2 Petits bateaux qui remontaient le cours de l'Ourthe

3 Canaux d'alimentation pour usines et moulins actionnés à la force hydraulique



Projet d'aménagement du site du Rêve de l'ancienne râperie — SOURCE : FABIENNE HENNEQUIN-FH & ASSOCIÉS

reau d'étude une analyse prospective à l'horizon 2020 qui s'apparente au schéma de structure et qui prend en compte la vision des citoyens.

Le Collège de **Sombreffe** très soudé souhaite promouvoir une urbanisation cohérente tout en gardant le caractère rural de la commune. Face à la pression immobilière, ils ont décidé d'élaborer un Plan Communal d'Aménagement Dégrogatoire (PCAD) accompagné d'un règlement d'urbanisme qui abroge les anciens règlements contraires. Ce plan va permettre la structuration de l'espace en définissant la localisation des fonctions et l'implantation des constructions.

**Tubize**, commune semi-rurale en Brabant wallon, reste attractive pour des prix dans la grande banlieue de Bruxelles. Le site d'une ancienne filature, Tubize Plastics, figure parmi les priorités du Plan Marshall. Le site

a dû être assaini par l'intervention des techniques de réhabilitation avant de pouvoir accueillir d'autres fonctions. Le plan de réaménagement comprend l'implantation de surfaces commerciales avec parkings ainsi que la construction de logements à appartements.

La ville de **Verviers** présente deux projets de revitalisation urbaine qui améliorent son image de marque de pôle urbain régional ; par la construction de logements et l'amélioration de l'offre commerciale, ils constituent un important facteur de revalorisation de la compétitivité territoriale. Ces projets prennent en compte le réaménagement des rives de la Vesdre.

A **Waremmes**, la réflexion menée sur l'avenir du site de l'ancienne râperie et le site Dengibéton ont pour objet principal la requalification des espaces publics en aménageant les circulations piétonnes et en créant des

espaces de convivialité : la réhabilitation des terrains comprend la construction de nouvelles habitations intégrées dans un quartier résidentiel qui comprendrait de larges espaces de verdure et l'aménagement d'une zone de promenade le long du Geer.

- **Enjeux du développement territorial**  
Les opérations de revitalisation urbaine mettent en exergue les points suivants : la densification des espaces bâtis, l'importance accordée au logement tant en nombre qu'en qualité, la revalorisation des espaces publics, la mise en place de partenariat public privé et la mixité raisonnée des fonctions.

La densification des espaces bâtis fait partie des projets prioritaires des communes et les formes nouvelles d'urbanisation s'inscrivent dans la proximité et le prolongement des centres existants. Cette conception intègre les nouveaux enjeux sociétaux en lien avec l'évolution des modes de vie à savoir la recomposition des ménages et le vieillissement de la population. Les enjeux de société sont aussi des enjeux environnementaux, les sociétés recherchant un environnement agréable : l'aménagement des espaces verts, au centre des projets de requalification de l'espace public, exprime la prise de conscience d'agir et d'aménager dans un respect environnemental. Le redéploiement des espaces publics est une des priorités pour développer la convivialité et la rencontre et beaucoup de projets prennent en compte la perspective du développement durable.

Les partenariats public-privé (PPP) sont des formes de coopération entre les autorités publiques et le monde des entreprises qui contribuent à la revalorisation de la commune et qui visent surtout, dans le cas de cette exposition et de son analyse, à assurer la réalisation de projets immobiliers. Les avantages de cette forme nouvelle de contrat sont multiples : l'accélération, par le préfinancement, de la réalisation des projets ; une innovation qui bénéficie à la collectivité par le dynamisme et la créativité du privé.

La mixité fonctionnelle des projets présentés est à mettre en relation avec des enjeux de mobilité et la lutte contre la dépendance à la voiture et s'inscrit aussi contre l'apparition de ghettos culturels ou fonctionnels en proposant une grande diversité de type d'habitat et de type d'activités économiques compatibles avec la fonction résidentielle.



Avant-projet de parc scientifique à Aye  
SOURCE : BUREAU AGUA SPRL

### Mise en perspective à l'échelle locale (neuf projets de développement local)

À l'échelle locale, de microprojets sont mis en valeur dans l'exposition de la CPDT ; ils sortent du cadre transversal d'opérations d'aménagement du territoire et se situent principalement en milieu rural. Les neuf projets développés par des communes rurales ou assimilées (comme le terroir du Martinet à Charleroi situé en zone semi-rurale) se définissent par leur caractère ponctuel générant peu d'interactions et leur réalisation à court terme. La valeur du projet réside dans sa spécificité, son caractère innovant et transposable à d'autres projets de développement territorial et une réelle prise en compte de la dimension citoyenne et participative.

- **Dimension des projets**  
Certaines régions ont gardé des traces de l'activité industrielle passée notamment minière. Les terroirs recèlent des richesses insoupçonnées comme une grande biodiversité... La ville de **Charleroi** s'est associée avec un comité de quartier pour valoriser cet héritage et le réhabiliter dans une perspective de développement durable en y développant un centre d'interprétation, un centre de formation aux métiers environnementaux et un centre de recherche sur le développement durable.

Les membres bénévoles du comité Qualité-Village de **Charneux (Herve)** ont présenté un avant-projet d'aménagement d'un espace résiduel situé au cœur du village



Les enfants de l'école primaire de Warsage au travail  
 PHOTO : QUALITÉ-VILLAGE-WALLONIE ASBL

qui a pour objectif de répondre au problème de vieillissement de la population en milieu rural et proposent d'y implanter un bâtiment intergénérationnel sur le terrain communal laissé à l'état de chancre depuis la démolition des anciens abattoirs.

A **Marche**, les autorités communales ont demandé un schéma urbanistique pour la création d'un parc scientifique de haut niveau qui accueillerait des entreprises de pointe comme les centres de recherche et les pôles de développement ; cela implique un projet qui intègre les différentes dimensions du développement durable.

La commune de **Neufchâteau** s'est fortement impliquée dans l'exposition en présentant quatre projets d'aménagement réalisés sur la commune : la rénovation d'un bâtiment communal et la remise aux normes de sécurité et de confort pour y regrouper des services communaux et ainsi accroître la transversalité entre les services ; la réhabilitation des chemins agricoles par une technique nouvelle qui permet d'éviter l'asphaltage et de préserver son caractère rural ; la mise en valeur d'un espace vert sur la berge d'un rivière ; la création d'un espace vert récréatif, lieu de rencontre et de convivialité pour les jeunes et les habitants.

La commune de **Villers-le-Bouillet** a présenté la mise en service en juin 2009 d'une éolienne citoyenne dans un parc éolien de la société SPE-Luminus dans le cadre d'un partenariat public-privé ; les citoyens ont acquis les parts d'une des onze éoliennes soit l'équivalent de

la consommation de 1400 ménages. Cette expérience pourrait être transposée aux autres parcs éoliens.

Les enfants de l'école primaire de **Warsage (Dalhem)** se sont réapproprié la place communale comme espace de vie et ont initié une réflexion globale sur les déplacements, la mise en valeur du patrimoine et les liens sociaux. Ils ont proposé de nouveaux cheminements sécurisés pour se rendre à l'école à pied ou à vélo ainsi que la plantation d'arbres, l'installation de bancs, la mise en valeur de la fontaine et du mobilier urbain en harmonie avec le lieu pour en faire un espace de rencontre situé au centre du village.

## En conclusion...

L'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire ont développé à travers cette exposition une vision stratégique de l'avenir du territoire wallon ; ils se sentent concernés pour élaborer des scénarios sur base des nouveaux enjeux territoriaux initiés par les programmes de recherches développées par la CPDT tels le développement local, le développement supra-local, la mobilité, la reconstruction de la ville, les politiques urbaines et des méthodes d'évaluation de la durabilité de projets urbanistiques.

La notion de durabilité, à savoir promouvoir un aménagement respectueux de l'homme et de l'environnement, est omniprésente dans les projets exposés : il existe indéniablement une prise de conscience de la nécessité d'agir dans un respect environnemental. On va vers d'autres notions plus larges qui sont celles de lieux de vie, de sociabilité, d'urbanité, et d'humanisme... Mais la prise en compte du facteur durabilité implique aussi une participation citoyenne et un engagement des pouvoirs publics sur des valeurs à partager afin de créer un réel sentiment d'appropriation au sein des populations locales et des habitants. Cette dimension n'est pas prise en compte dans les projets présentés à l'exception des microprojets qui se construisent sur la participation citoyenne.

La Wallonie s'insère dans le contexte d'aménagement du territoire de la région Nord Ouest européenne et toutes les forces vives sont mobilisées pour répondre aux défis suivants : l'évolution des modes de vie et le changement de comportement, la prise en compte

croissante des principes du développement durable et de l'environnement et le positionnement de la Wallonie au sein de l'espace européen. De toute la prospective territoriale dégagée lors de l'exposition apparaît une volonté des acteurs territoriaux d'organiser le travail par territoires et non plus par thème ; ce qui permettrait ainsi de croiser les thématiques d'aménagement. La maîtrise des outils de développement territorial s'exprime à travers la valorisation du patrimoine, le développement d'infrastructures de qualité, la localisation des activités économiques et des services et la valorisation du capital

humain, éléments nécessaires à une insertion dans une économie avancée de la connaissance. Ces aménagements sont porteurs, à différentes échelles, de l'histoire locale, régionale voire européenne et en filigrane, des actions liées au développement du tourisme

En conclusion, l'aménagement des territoires est une porte d'entrée dans une problématique plus globale et une occasion de repenser la question du rapport entre le politique, le technique, le culturel et le social

### Quelques références bibliographiques

- ANONYME (2000) *Schéma de Développement de l'Espace Régional* (le SDER)  
Document de synthèse publié par le Gouvernement wallon
- ANONYME (2008) *Faire de la diversité territoriale un atout*  
Livre vert sur la cohésion territorial – communication de la Commission
- Catalogue d'exposition du colloque de la CPDT– Liège, le 24 mars 2009  
La CPDT a dix ans  
La Wallonie dans dix ans
- HALLEUX J.- M., 2004, *Le recyclage urbain en partenariat public-privé*, Bulletin de la Société géographique de Liège, 44,2004, 53-64
- *Projet de Déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014*  
« Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire »

### Quelques références de site

URBADUR, outil d'un urbanisme durable      <http://www.econet.ulg.ac.be/urba>  
La gouvernance multi-niveaux